



MAISON DE JEUNES
DE SAINT-LÉONARD

**CONTRAT
DES MEMBRES**

C'EST QUOI?

Le contrat est une entente de principe selon laquelle tu te lies à la maison de jeunes (MDJ) par un certain nombre de droits et de devoirs déterminés par les membres de l'organisme. En signant ce contrat, tu deviens donc, un membre de la MDJ.

QUI PEUT DEVENIR MEMBRE?

Tous les jeunes âgés de 12 à 17 ans qui habitent ou fréquentent une école secondaire sur le territoire de Saint-Léonard, peuvent devenir membre.

MES DROITS ET PRIVILÈGES

- J'ai le droit de fréquenter la maison de jeunes aux heures d'ouverture.
- J'ai le droit de participer aux activités, aux sorties et aux périodes libres de la MDJ.
- J'ai le droit de m'impliquer dans la vie de la MDJ en donnant mes idées, en organisant des activités, en participant à l'aménagement du local et en participant aux activités d'autofinancement.
- J'ai le droit de m'exprimer lors du Conseil de Jeunes.
- J'ai le droit de présenter ma candidature lors des élections au Conseil d'administration
- J'ai le droit d'utiliser le matériel mis à ma disposition.
- J'ai le droit d'avoir des invités : s'ils sont âgés de 12 à 17 ans, si les animateurs sont d'accord, si l'occasion s'y prête et s'ils ne mettent pas la sécurité des autres en danger.
- J'ai le droit d'être respecté et écouté par les autres membres ainsi que par les animateurs de la MDJ.
- J'ai le droit d'être en sécurité à la MDJ.
- J'ai le droit de me confier aux animateurs et de recevoir de l'aide si nécessaire.
- **J'ai le droit d'être différent.**

MES DEVOIRS

Je m'engage à respecter :

1. les autres membres et les animateurs de la MDJ, c'est-à-dire que je respecte les valeurs, les goûts et les opinions des autres même si je ne les partage pas.
2. l'intégrité de tous et à accepter la différence.
3. l'intégration des nouveaux membres de la MDJ.
4. le local et le matériel mis à ma disposition ainsi que les voisins de la MDJ.
5. le bureau, le matériel des animateurs et celui des autres
6. autant que possible mes engagements, c'est-à-dire lorsque je me suis inscrit à une activité, une sortie, une activité d'autofinancement et lorsque je me suis engagé à organiser quelque chose ou à donner un coup de main
7. les heures d'ouverture de la MDJ.
8. **que la MDJ est un milieu de vie francophone et j'utilise un langage « correct ».**
9. Je m'engage à ne pas mettre en danger la sécurité des autres (violence, armes, feu, vandalisme, etc.).
10. Je m'engage à ne pas consommer et à ne pas vendre ou posséder d'alcool, de drogues et de cigarettes à la MDJ.
11. Je suis conscient que tous ces règlements s'appliquent **aussi lors des sorties extérieures.**

CONTRAT DES MEMBRES

J'ai pris connaissance de mes droits et mes devoirs face à la maison de jeunes Le Zénith de Saint-Léonard, je m'engage à respecter ces ententes.

****Par conséquent, j'accorde par les présentes la permission à la mdj d'utiliser mon image sur la page facebook et sur son site Internet, dans des outils de promotion et de marketing ou dans tout autre matériel, soit informatique, soit sous forme papier et ce, sans aucune forme de paiement ou autre consentement nécessaire à cet égard et donne quittance totale et complète à cet égard à la mdj de Saint-Léonard.**

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Âge : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

Facebook : _____

Instagram : _____

Snapchat : _____

Signature du nouveau membre

Signature de l'animateur

Aujourd'hui le _____ , je suis donc membre de la MDJ!!!